



FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEY BALL
D.O.S – D.D.F
COMMISSION D'ARBITRAGE ET LOIS DU JEU



PV. N° 01-08/09

Compte rendu réunion du 26.02.200

Membres convoqués présents :

Mrs : Mokhtari Kamel – Hamdoud Abdelatif – Djemili Farid – Kadri Saïd – Lazreug Med Badr – Merabet Yacine - Bamoun Abderrahlane.

Membres convoqués Absents excusés :

Mr : Lemouchi Mourad (AGE Ligue de Blida)
Mrs.: Lekboub Mâamar – Khelfoun Adel (Coupe Arabe club Liban)
Mr.: Amalou Rahim (DOS)
Mr.: Harche Nassim (DDF)

Ayant assisté à la réunion : Mr. GHOUL Abdelghani 1°/Vice Président de la FAVB.
Mr. BERGHEUL Djamel : Président de la Commission Beach Volley

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du Plan d'action de la CALJ.
2. Installation du Collège National des Arbitres
3. Installation de la Cellule Désignation – Gestion
4. Etude et mise au point du projet « Règlementation de l'Arbitrage »
5. Mise au Point des amendements à appliquer à partir de janvier 2009
6. Mise au point de certaines règles non appliquées convenablement au niveau des rencontres.
7. Elaboration du programme pour les journées d'études.
8. Divers.

Séance ouverte à 9 h par Monsieur Mokhtari Kamel, Président de la CALJ, par laquelle il a souhaité la bienvenue aux membres convoqués présents, ensuite il donna la parole à Monsieur GHOUL Abdelghani, en le remerciant vivement pour sa présence et l'intérêt qu'il accorde à l'arbitrage

Tout en gratifiant les membres d'avoir répondu à l'invitation du Président de la CALJ, Monsieur Ghoul a dressé un aperçu sur le Programme du Président de la FAVB et l'intérêt que le nouveau Bureau Fédéral accorde à cette structure pour une meilleure évolution et une bonne prise en charge. Sans pour autant ignorer les capacités et l'engagement qu'accordent les membres de la Commission à l'arbitrage.

La parole fut donné par la suite à Monsieur BERGHEUL Djamel, qui à son tour a évoqué son soutien à la réalisation du plan d'action de la CALJ et d'accorder tout son engagement pour la prise en charge des arbitres et plus particulièrement ceux du Beach Volley.

Ensuite, Messieurs Ghoul et Bergheul se sont excusés pour se retirer de la réunion afin de laisser la commission engager ses travaux.

1. Lecture du Plan d'action de la CALJ :

Monsieur Mokhtari en lisant le plan d'action a donné des explications bien précises, tout en signalant aux présents que ce projet a été remis au Bureau fédéral lors de sa réunion du 25/02/2009, qui l'a approuvé.

Des questions ont été posées et le Président de la CALJ a donné plus de détails à ses réponses. Tous les membres présents ont adhéré pleinement à ce plan d'action.

2. Installation du Collège National des Arbitres :

Point du plan d'action, le Collège National des Arbitres se présente comme suit :

NOM ET PRENOM	QUALITE	FONCTION DANS LE COLLEGE
MOKHTARI Kamel	Président CALJ	PRESIDENT
HARCHE Nassim	Directeur de Développement et de la Formation	D.D.F.
HAMDOUD Abdelatif	Ex. Arbitre international	Membre – TD
DJEMILI Farid	Ex. Arbitre international	Membre – TD
KADRI Saïd	Ex. Arbitre international	Membre – TD
LAZREUG Med Badr	Arbitre international	Membre Représentant de la région Ouest
MERABET Yacine	Arbitre international	Membre Représentant de la région est
KHELFOUN Adel	Arbitre international	Membre Représentant de la région Centre
BAMOUN Abderrahmane	Arbitre Fédéral	Membre Représentant de la région Sud

Nota : TD = Délégué Technique (formateur).

3. Installation du la Cellule Désignation - Gestion :

Point du plan d'action, le Cellule de Désignation – Gestion se présente comme suit :

NOM ET PRENOM	QUALITE	FONCTION DANS LE COLLEGE
MOKHTARI Kamel	Président CALJ	PRESIDENT
AMALOU Rahim	Directeur de l'Organisation Sportive	D.O.S
LEMOUCHI Mourad	Arbitre international	Membre
LEKEBOUB Mâamar	Arbitre international	Membre
ATBI Mohamed	Agent de Bureau Vacataire	Chargé des indemnités d'arbitrage

Vu l'absence des membres désignés, la réunion de la Cellule de Désignation et Gestion aura lieu après le retour des membres en mission au Liban.

La date sera fixée ultérieurement.

A. TRAVAUX DU COLLEGE NATIONAL DES ARBITRES

4. Etude et mise au point du projet « Règlementation de l'Arbitrage » :

Un projet de Règlementation a été présenté par Monsieur Mokhtari Kamel, l'ensemble des membres présents ont passé en revue article par article et on procédé à l'ajustement ou la modification afin de donner plus de précisions quant à son application.

Ce projet définira les droits et devoirs de l'arbitre, sa prise en charge en matière de formation et de carrière. Ainsi que la discipline.

5. Mise au Point des amendements applicables à partir de janvier 2009 :

En application des directives de la FIVB, un document a été présenté par Monsieur Mokhtari Kamel, reflétant les nouvelles lois applicables à partir de Janvier 2009. Des explications ont été données pour permettre leur communication lors des prochaines journées d'études, qui seront organisées dès l'aval du Bureau Fédéral pour leur application.

6. Mise au point de certaines règles non appliquées convenablement au niveau des rencontres :

De même, des documents ont été mis à l'étude par les membres présents concernant :

- Le Protocole du match.
 - o Un seul prototype a été élaboré pour l'ensemble des compétitions de la FAVB, inspiré du protocole international.
- Les prérogatives et responsabilités du 1^{er} arbitre
- Les prérogatives et responsabilités du 2^{eme} arbitre
- Le marqueur
- Les gestes conventionnels.
- Et quelques remarques importantes

7. Elaboration du programme pour les journées d'études :

Le programme ci-après désignera les lieux des journées d'études relatives aux points 5 et 6 du présent PV. Par contre les dates et les formateurs seront désignés dès que le Bureau Fédéral décidera de la date d'application des nouvelles règles, et le DOS fournira le calendrier de ce qui reste à réaliser en matière de rencontres (championnat et coupes).

PROGRAMMATION DES JOURNEES D'ETUDES

Dates	Lieux	Ligues Concernées	Formateurs
<u>Est 1 :</u>	ONSTANTINE	Constantine – Skikda – Annaba – Mila – Batna - Biskra	
<u>Est 2 :</u>	SETIF	Sétif – BBA – M'Sila – Jijel - Bejaia	
<u>Centre 1 :</u>	ALGER CENTRE	Alger - Bouira – Boumerdes – Tizi Ouzou	
<u>Centre 2 :</u>	BLIDA	Blida – Médéa – Clef - Tipaza	
<u>Ouest :</u>	ORAN (ou MOSTA)	Oran – Mostaganem – Tlemcen – Mascara – SBA – Saïda – Tiaret	
<u>Sud :</u>	GHARDAIA	Ghardaïa – Leghouat – Ouargla – Djelfa – El Bayed	

B. TRAVAUX DE LA CELLULE DESIGNATION ET GESTION

La réunion de cette cellule a été reportée à une date ultérieure suite à l'absence de ses membres.

Divers:

- Stage International de Tunisie.
 - Programmé durant le mois de mars 2009, aucun candidat prévu, le choix des arbitres se fera après l'évaluation prévue en fin de saison.
- Engagement d'arbitres :
 - MEBARBECHE Lahouari : Engagement tardif, à justifier par un engagement wilaya.
 - BERROUCHE Abdelhakim : Engagement tardif, à justifier par un engagement wilaya, Manque document médical.
 - DALI Dalila : Engagement tardif, à justifier par un engagement wilaya, Manque document médical.
 - BERRADJAA Tayeb : Engagement tardif, à justifier par un engagement wilaya. Manque document médical.
 - EL HADJ Hafid : Engagement tardif, à justifier par un engagement wilaya., Manque document médical.

➤ Prochaine réunion du Collège :

La prochaine réunion du collège aura lieu après les journées d'études.

Un travail a été confié aux membres pour la préparation des :

- Modèles de Documents de Gestion
- Différents questionnaires pour les passages de grades.
- Conception du support technique de formation

Séance levée à 20 h 15.

Documents faisant objet du présent PV :

- Règlementation Générale de l'Arbitrage
- Support pour les journées d'études
 - Règles 2009-2012
 - Protocole du match
 - Prérogatives du corps arbitral

Le Président de la C.A.L.J

Kamel Mokhtari

